



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

ANNEXE 2 : PLPDMA DE LA CLCL 2026-2031 LES ACTIONS / CALENDRIER

Axe 1 Adopter un comportement éco-exemplaire au sein des structures publiques du territoire.			AVIS/COMMENTAIRE	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029	S1-2030	S2-2030	S1-2031	S2-2031
Action 1 : Encourager et mettre en place l'exemplarité des structures publiques															
1	Achats et consommation responsable, limiter l'utilisation du « jetable » et inciter au réemploi.	Faire état des lieux. Plan d'actions et accompagnement à envisager		*		**									
2	Instaurer le tri à la source des biodéchets.	Compostage dans les locaux des restes de repas, marc de café, thé.													
Action 2 : Promouvoir des actions exemplaires en matière de prévention et réduction des déchets															
3	Communiquer, mettre en valeur des bonnes pratiques, les démarches d'éco exemplarité.	Proposer à des agents ou/et à des administrés de la CLCL de témoigner de leurs propres actions en faveur de la réduction des déchets. (Photo, reportage, mini film). Mettre en place un partage d'expériences entre communes et un réseau pour répondre aux interrogations des uns et des autres.													
Action 3 : Accompagner les communes et leurs partenaires dans la prévention des déchets															
4	Apporter toutes les informations relatives à la prévention des déchets à tous les agents et élus.	Former, Sensibiliser régulièrement tous les agents et les élus à l'importance, à l'intérêt de la prévention des déchets, aux gestes éco-responsables lors d'un atelier (consigne de tri, visite Triglaz, économie circulaire, compostage). Mettre en place un cycle de « formation » obligatoire pour tous les agents et élus.													
5	Envisager la mise à jour les fiches de postes des agents concernés par les déchets pour inclure la prévention, la qualité de tri et le compostage. Etudier et proposer la mise en place.														
Action 4 : Continuer à optimiser la collecte.															

6	Conserver, améliorer, la mise en place des points de collecte.	Des bacs regroupés pour limiter les « montées descentes » des marches pieds pour les agents, limiter l'usure prématurée et les pannes des BOM et économiser du carburant.												
7	Veiller à l'entretien des voies de circulation pour les BOM pour la sécurité des agents et le respect et la longévité du matériel.	Etudier et créer avec chaque commune une liste des voies à élaguer régulièrement en prévention. Communiquer les arrêtés de circulation impactant les tournées.												
8	Perdurer dans le temps la propreté des points d'apports volontaire et l'état fonctionnel des colonnes.	Continuer à faire un entretien mécanique et de propretés des colonnes de collectes de déchets (agents polyvalents pour l'extérieur et petite mécanique et lavage bi annuel par un prestataire, pour la structure intérieure).												
9	Veiller à l'entretien et à la propreté des bacs individuels par les particuliers.	Rappeler aux usagers que les bacs doivent être maintenus propres, signaler les bacs « crasseux ».												
10	Etudier l'optimisation utilitaire et esthétique des colonnes aériennes existantes et dans les futurs achats	Identifier les colonnes aériennes en un coup d'œil.												
11	Réfléchir aux équipements des nouvelles zones d'habitations (bac/colonne), prioriser les bacs individuels si possible. Inciter les communes à prévenir, évoquer la collecte des déchets lors d'une implantation d'un nouveau « quartier ».	En collaboration avec le responsable de collecte, pour une faisabilité et dans l'optimisation des collectes. (Agents, véhicules, qualité de tri, usagers).												
12	Consulter et prendre en compte, dans la limite du possible, les avis et idées des agents de collecte et de déchetterie pour l'amélioration du service et leur confort de travail.	Utiliser et adapter les réunions de service et l'écoute des agents au quotidien.												

« * » Réflexion, création, mise en œuvre / action phare

« ** » Initiatives régulières de prévention et de sensibilisation, engagement concret tout au long de l'année.

Axe 2 Promouvoir la gestion de proximité des biodéchets et réduire la production de déchets verts.			AVIS/COMMENTAIRE	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029	S1-2030	S2-2030	S1-2031	S2-2031
Action 1 : Généraliser le tri à la source des biodéchets.															
1	Appuyer la promotion du compostage individuel.	Continuer et optimiser la distribution de composteurs individuels à moindre coût et leur accessoire. Diversifier les lieux des permanences (CLCL, communes, évènements, marchés. (a tester et à mettre en place)	**					*							
2	Construire et mettre en œuvre un plan de déploiement du compostage partagé de proximité en impliquant les communes du territoire pour un service performant de gestion des sites.	Accompagner, proposer aux communes des lieux d'implantation pour la mise en place de site de compostage partagé. Identifier des relais du service déchets pour la surveillance des composteurs collectifs (passage régulier, infos au maitre composteur en cas de problème).													
3	Promouvoir le compostage de proximité sur tout le territoire.	Organiser des visites de sites existants. Former les acteurs à la gestion des sites.													
4	Proposer des ateliers compostage paillage pour inciter et donner envie de valoriser chez soi.	Identifier des personnes volontaires pour proposer leur jardin pour des formations sur compostage, paillage...													
5	Etudier et mettre en œuvre la collecte des coquilles huitres et saint jacques pour leur revalorisation.	Intégrer l'action » G4DEC « ramène ta coquille » pour la période des fêtes de fin d'année.													

Action2 : Identifier le gisement des déchets putrescibles des professionnels et faciliter leur valorisation														
6	Détourner les biodéchets des pros des ordures ménagères collectées par le service.	Identifier le gisement des déchets putrescibles des pros des producteurs concernés par zone. Accompagner les pros sur le tri à la source des biodéchets pour leur valorisation. Evaluation des quantités détournées.												
7	Faire des déchets verts des pros une ressource.	Détourner les broyats d'élagages pour les utiliser en matière structurante dans les sites de compostage collectif.												
8	Accompagner pour la gestion et la valorisation des déchets de cimetières (plastique, céramique, végétal).	Faire état des lieux et accompagner dans la mise en place et l'optimisation.												
Action3 : Être exemplaire en gestion des déchets verts pour faciliter l'adhésion des usagers aux pratiques environnementales et économiques plus responsables et durables.														
9	Prêt du broyeur communautaire aux communes.													
10	Encourager à la gestion et à l'utilisation des déchets verts sur place (mulching, paillage, broyage, gestion des espaces verts, gestion des déchets de cimetière, éco-pâturage).	Informar, favoriser les nouvelles initiatives et les partages d'expériences. S'appuyer sur le G4DEC.												
11	Encourager les clauses dans les marchés publics d'entretien des espaces verts dans la démarche de gestion des déchets verts sur place.	Faire un état des lieux sur la situation actuelle et étudier l'évolution possible.												
12	Sensibiliser, informer les agents des communes., réutiliser ce qui peut l'être, ou le donner (plants défraichis..., pots en plastique...).	Faire un bilan, étudier, accompagner et voir ce qu'il est possible de mettre en place en collaboration avec les acteurs concernés.												
Action 4 : Promouvoir le jardinage au naturel – utiliser ses déchets verts chez soi pour l'amendement des sols (tonte, broyat, don de broyat de déchets verts et de broyat de branches.														
13	Accompagner les usagers dans la valorisation de leurs déchets de jardin. Faire de ces déchets de jardin, une ressource pour amendement des sols.	Etablir un plan de communication et promouvoir la gestion des déchets chez soi. Elaborer, organiser et mettre en place des ateliers « verts », pour la gestion des déchets verts chez soi. Identifier des habitants, des associations, jardins partagés, proposer de témoigner sur leurs pratiques, mettre en place des visites de jardins avec atelier(s) de démonstrations.												
14	Motiver les usagers à réduire les allers retour en déchetterie, tout en faisant attention à ne pas entrainer d'effets indésirables, comme les dépôts sauvages de déchets verts, ou l'arrachage de haies en faveur de clôtures PVC, bois etc...	Réfléchir à des leviers et élaborer une stratégie à développer au cours des années par étape.												
15	Mettre à disposition de tous des guides, des informations sur le jardinage au naturel	Proposer et mettre à disposition des guides en format informatique ou papier.												
16	Etudier la faisabilité et mettre en œuvre le prêt de broyeur de branches pour les usagers													
Action 5 : Témoigner sur les performances du territoire des objectifs de tri à la source des biodéchets.														
17	Communiquer sur les résultats, performances de la gestion des biodéchets. Faire un bilan annuel.	Partager les informations de résultats du territoire (tonnage valorisé, quantité broyée, tonnage et coût de la gestion des déchets verts, composteurs individuels, compost...).												

18	Communiquer sur la gestion de la plateforme de déchets verts,	Témoigner, informer sur l'exploitation des aires de déchets verts, les limites, les mauvaises pratiques et les bonnes pratiques.												
Action 6 : Aménagement des aires de déchets verts.														
19	Créer des alvéoles pour la récupération de valorisation de déchets verts.	Mettre à dispo des usagers les biodéchets transformés en ressources (broyat de déchets verts, broyats de sapins, broyat de branches, compost...).												
20	Mettre en place et gérer l'opération « sapins malins ».													
21	Mettre en place des sessions de broyage.	Faire des branches une ressource.												
22	Etudier la faisabilité et mettre en œuvre la séparation des branches des autres déchets verts sur nos aires.	Test, amélioration et mise en place.												

« * » Réflexion, création, mise en œuvre / action phare

« ** » Initiatives régulières de prévention et de sensibilisation, engagement concret tout au long de l'année.

Axe 3 Lutter contre le gaspillage alimentaire.		AVIS/COMMENTAIRE	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029	S1-2030	S2-2030	S1-2031	S2-2031
Action 1 : Mener des actions de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire.														
1	Impliquer les usagers dans le zéro gaspillage alimentaire. Campagne « gaspillage alimentaire ».	Communiquer, Informer sur ce qu'est le gaspillage alimentaire et son origine. Communiquer, informer sur le coût moyen du gaspillage alimentaire. Informer les usagers sur les dates de conservation, comment faire des économies et gaspiller moins en dressant sa liste de courses et optimiser me rangement des placards et de son réfrigérateur.	**				*							
Action 2 : Mener des actions de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire auprès des établissements scolaires														
2	Encourager la réalisation d'un diagnostic gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires. Reprendre les actions du G4DEC	Etudier les résultats Proposer des actions de réduction de gaspillage alimentaire en fonction des résultats. Mettre en œuvre des animations de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire.												

« * » Réflexion, création, mise en œuvre / action phare

« ** » Initiatives régulières de prévention et de sensibilisation, engagement concret tout au long de l'année.

Axe 4 Promouvoir le réemploi et son développement. Le non jetable		AVIS/COMMENTAIRE	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029	S1-2030	S2-2030	S1-2031	S2-2031
Action 1 : Communiquer/Sensibiliser le public et le scolaire sur le réemploi, le don, le partage, la réparation, le troc et la consommation responsable.														
1	Promouvoir et soutenir le réemploi, et la réparation, via la vente, l'achat d'occasion ou le don d'objets. Campagne « réemploi ».	Promouvoir le réseau de Répar'acteurs sur le territoire, pour favoriser la réparation. Promouvoir le Repair-café. Communiquer sur les 5 R : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre.	**					*						
2	Promouvoir le non jetable.	Pour exemple : Encourager la consigne, les couches lavables pour les particuliers et les professionnels de la petite enfance, cibler les associations organisatrices d'évènements												

		Informer les consommateurs sur leurs droits à utiliser leurs propres contenants dans les commerces.												
3	Proposer et développer un réel partenariat avec la recyclerie	Promouvoir la recyclerie, visites...												
4	Créer et mettre en œuvre un cycle d'ateliers sur le réemploi, la réparation, la réutilisation. Tester et pérenniser.	Sensibiliser les usagers à travers des ateliers participatifs. Intégrer les acteurs et les associations du territoire. Communiquer sur le cycle d'atelier et partager le retour d'expérience et les résultats.												
5	Créer et proposer des ateliers pour des événements de forte consommation « tendre vers le zéro déchet »	Réduire les déchets induit par les événements du calendrier (« Noël, fête des mères, rentrée des classes, fin d'année scolaire. »)												
Action 2 : Développer les filières de récupération														
6	Développer une zone de dons en faveur du réemploi sur les deux déchetteries.	Communication, sensibilisation, aménagement												
7	Etudier la mise en œuvre d'une recyclerie itinérante ponctuelle et la tester.	Tester sur une SERD.												
8	Poursuivre la politique CLCL en matière de mise en place de filières de recyclage les plus adaptées possible.	Continuer la mise en place des REP dans la norme du possible et dans le respect des obligations réglementaires et de sécurité.												
Action 3 : Promouvoir l'économie circulaire, accompagner et informer sur l'impact d'un objet de sa conception à sa fin de vie.														
9	Informier sur l'impact de la vie des objets de leur création à leur fin de vie.	Campagne « économie circulaire »												
10	Proposer aux usagers « la fresque de l'économie circulaire ».	Inclure la fresque dans un cycle d'ateliers												
11	Rendre visible et communiquer positivement au grand public les initiatives et les actions du territoire.													

« * » Réflexion, création, mise en œuvre / action phare

« ** » Initiatives régulières de prévention et de sensibilisation, engagement concret tout au long de l'année.

Axe 5 Mettre en œuvre un plan de communication en faveur de la prévention des déchets		AVIS/COMMENTAIRE	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029	S1-2030	S2-2030	S1-2031	S2-2031
Action 1 : Communiquer sur la réduction des déchets par des outils adaptés aux cibles : Faire adhérer à la réduction des déchets.														
1	Concevoir des supports de communication sur les consignes de tri en fonction des déchets et des erreurs.	Faire un état des lieux et établir le besoin. Développer et pallier le manque.	*		**									
2	Cibler et accompagner les foyers gros producteurs d'OM.	Indiquer la variation sur le nombre d'ouvertures des colonnes de déchets ménager Année en cours vs année N-1, sur le courrier de redevance ordures ménagères.												
3	Communiquer sur les avantages de la redevance incitative. Mettre en avant les résultats positifs du dispositif de redevance incitative grâce à l'implication des usagers.	Expliquer la redevance incitative, son historique, l'obligation et état des lieux en France. Insister sur la réussite du dispositif mis en place, comparer avec les chiffres de nos voisins ou les moyennes nationales (résultats et coûts). Campagne « redevance incitative, témoignages ».												
4	Rendre accessible l'information.	Mise en ligne des documents et informations.												

Action 2 : Sensibiliser les habitants de tous âges à l'intérêt de la prévention des déchets Réaliser des animations sur la prévention en milieu scolaire, associatif et grand-public.													
5	Sensibiliser les habitants de tout âge à l'intérêt de la prévention des déchets. Impact sur l'environnement et le coût.	Construire et mettre en œuvre un calendrier annuel intégrant les événements important (SERD, automne zéro carbone, ..). Construire, organiser des « opérations défis », des ateliers DIY, construire un calendrier à renouveler chaque année. Mettre en place des cycles d'ateliers réguliers pour sensibiliser à l'importance, à l'intérêt de la prévention des déchets, aux gestes éco-responsable (visites Triglaz, consignes de tri, jeux, économie circulaire), Prendre soin d'apporter toutes les informations de manière ludique pour faire adhérer les usagers.											
6	Perdurer la proposition des animations scolaires classes primaire CM2. Etudier la faisabilité d'étendre l'offre en élaborant un programme évolutif en fonction de l'âge.	Construire une proposition de cycle d'animations par thème et tranche d'âges aux scolaires (consignes de tri, prévention des déchets, écoconsommation, gaspillage alimentaire, compostage, Economie circulaire, visite de sites).											
7	Proposer des visites de Triglaz toute l'année et à divers horaires, en faire la promotion.	Minimum de 8 personnes par visite.											
8	Promouvoir et développer les actions « tendre vers le zéro déchet » auprès des particuliers. Encourager à réduire ses déchets en incitant à changer son choix de consommation, moins jeter, moins gaspiller les ressources et valoriser les déchets. Faire prendre conscience des déchets évitables et des non évitables.	Proposer des actions "faciles" à mettre en place et tester : "j'arrête l'eau en bouteille plastique", "j'achète des fruits/légumes en vrac et plus en barquette", "je fais moins de grosses courses pour gérer mes besoins au plus près", "j'accomode les restes des repas", "j'utilise un panier/sac réutilisable pour toutes les courses et achats auprès de différents commerçants", "je m'efforce de choisir des produits sans emballage superflu", "je me lance, je crée mon potager ».											
Action 3 : Mettre en œuvre un plan de communication en faveur de la réduction des déchets.													
9	Promotion de la consommation en circuit court – Eco commerçants, achat vrac (éviter le suremballage, réduire le transport, économie locale, manger mieux. Promouvoir les actions exemplaires en matière de réduction des déchets.												
10	Sensibiliser sur la surconsommation utile, inutile, « le consommer mieux »	Promouvoir le « est ce que j'en ai besoin ? » le R : réfléchir (loi bisous) Promouvoir l'achat en commun de matériel ou la location plutôt que l'achat en solo Promouvoir la location au lieu de l'achat. Promouvoir l'achat sans surdimensionner. Promouvoir l'achat de qualité qui dure plus longtemps (via la connaissance de l'indice durabilité). Promouvoir les produits réutilisables (non jetable).											

11	Regrouper toutes les informations sur le fonctionnement, la prévention, les ateliers en place, les points de regroupement des bacs, l'obligation de « nommer » ses bacs, tenir les bacs propres, veiller à la bonne circulation des BOMS ne pas entraver le passage (parking, élagage).	Créer un Livret d'accueil pour les nouveaux arrivants disponible par mail et en format papier. Rendre accessible ces informations à tout public.											
12	Informier et sensibiliser les professionnels sur le fonctionnement de notre service.	Créer un livret d'accueil pour les nouveaux pros adhérant à notre service. Écrire une lettre informative sur le fonctionnement du SPED aux pros déjà adhérents											
13	Etablir les besoins en communication du service et envisager de travailler avec une agence de communication pour mettre en application rapidement les projets.	Etablir le planning et envisager de travailler avec une agence de communication pour optimiser le développement pour atteindre nos objectifs (affiche, flyer, short-vidéos ?).											
Action 4 : Améliorer la qualité du tri sélectif.													
14	Sensibilisation du public sur le tri des déchets, son importance, son impact sur notre environnement. Campagne « qualité du tri CLCL ».	Indiquer le coût supplémentaire qu'engendre un mauvais tri Porter à l'attention du public l'intérêt du tri, une solution vertueuse pour éviter l'incinération ou l'enfouissement.											
15	Réaliser des actions ciblées de contrôle des bacs et colonnes.	Analyser et communiquer les résultats pour sensibiliser les usagers. (Avec photos et exemples concrets) par quartier, colonnes.											
16	Analyser et communiquer sur les résultats des caractérisations.	Suivre l'évolution des erreurs de tri. Communiquer sur les « erreurs » de tri, et sur les incivilités.											
17	Travailler en équipe avec les agents de collecte et de déchetterie.	Former et encourager les agents aux consignes de tri. Veillez à l'identification des bacs (étiquette) pour faciliter la prévention.											
18	Vérifier et mettre à jour le fichier informatique.	Veiller à ce que chaque foyer soit en possession d'une carte d'accès aux déchetteries, aux colonnes ou de bacs. Identifier les cartes et les bacs sans ou avec peu d'utilisation.											
19	Communiquer sur les problématiques qui influent sur la qualité du tri pour y palier.	Identifier les problématiques récurrentes											
20	Cibler les sites sensibles aux dépôts sauvages.	Réfléchir, étudier, imaginer créer et mettre en œuvre un test de « nudges » sur certains sites de point d'apports volontaires pour agir sur les dépôts sauvages.											
21	Veiller à l'identification des colonnes aériennes.	Vérifier l'affichage des consignes, vérifier l'état. Réfléchir, tester et mettre en œuvre l'habillage des colonnes pour une meilleure identification.											
22	Communiquer sur les consignes en déchetterie et faciliter autant que possible le travail des agents.	Campagne « déchetterie »											
Action 5 : Utiliser la communication engageante et placer les habitants dans une posture active dans la transition pour les encourager aux changements. Accompagner les changements d'habitudes de consommation.													

23	Placer les habitants du territoire dans une posture active dans la transition pour les encourager aux changements.	Réfléchir à comment toucher tous les usagers, dont les non-sensibles et mettre en application.												
24	Accompagner les changements d'habitudes de consommation.	Montrer qu'une consommation responsable impacte positivement le pouvoir d'achat, la santé et sur l'environnement.												

« * » Réflexion, création, mise en œuvre / action phare

« ** » Initiatives régulières de prévention et de sensibilisation, engagement concret tout au long de l'année.

Axe 6 Réduire les déchets des activités économiques, touristiques et associatives.			AVIS/COMMENTAIRES	S1-2026	S2-2026	S1-2027	S2-2027	S1-2028	S2-2028	S1-2029	S2-2029	S1-2030	S2-2030	S1-2031	S2-2031
Action 1 : Améliorer la gestion des déchets des manifestations et événements pour une meilleure qualité de tri.															
1	Concevoir un support en ciblant les déchets émanant de chaque type d'événements.			*				**							
2	Sensibiliser et accompagner les organisateurs d'événements et de manifestations éco-responsable. Accompagner, inciter l'organisation de manifestations éco-responsable.	STOP au jetable, usage unique, goodies, flyers, lâcher de ballons, gobelets jetables ou souvenirs. Inciter à refuser les goodies inutiles et les sacs. Moins de plastique peu recyclable.													
3	Réfléchir la mise en place d'un kit « événement » responsable.	Mise à dispo de verres et vaisselle réutilisable. Etudier l'investissement l'entretien et les conditions de location du matériels réutilisables.													
4	Mettre en valeur les démarches d'Eco-exemplarité.	Chercher et partager les expériences.													
Action 2 : Accompagner et encourager la gestion des déchets touristiques.															
5	Sensibiliser et responsabiliser les touristes ou personnes de passage sur notre territoire.	Informersur la redevance incitative. Informersur la prévention des déchets en milieu touristique et fragile.													
6	Accompagner les hébergeurs et les sites touristiques sur le tri des déchets et sur la démarche du don.	Accompagner les hébergeurs pour s'équiper et inciter leur client à trier. (OM, Verre, Emballage, biodéchets). Création de kit d'accueil en ligne pour les hébergeurs. Communiquer sur l'exemplarité de donner au lieu de jeter avant de quitter son lieu de vacances.													
Action 3 : Accompagner les pros dans la réduction et la qualité du tri de leur déchets.															
7	Inciter les professionnels aux pratiques vertueuses.	Inciter à réutiliser, à bien jeter, à mettre en place la consigne, à éviter le « jetable ».													
8	Inciter les professionnels à réduire leur volume de déchets.	Limiter le litrage ou le nombre de bacs. Les accompagner dans leur démarche. Sensibiliser à l'intérêt du réemploi, au tri sur les chantiers.													

« * » Réflexion, création, mise en œuvre / action phare

« ** » Initiatives régulières de prévention et de sensibilisation, engagement concret tout au long de l'année.